



Conseil économique et social

Distr. générale
15 décembre 2000
Français
Original: anglais/français

Comité chargé des organisations non gouvernementales

Session ordinaire de 2001

7-25 juin 2001

Rapports quadriennaux pour la période 1994-1997/1995-1998 présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Centre d'études européennes	2
2. European Federation of Older Students at Universities	4
3. Fraternité Notre-Dame	4
4. Comité consultatif mondial de la Société des Amis	6
5. Association internationale des magistrats de la jeunesse et de la famille	9
6. Conseil international de l'action sociale	10
7. Conseil international des services médicaux pénitentiaires	12
8. Fédération internationale des ligues des droits de l'homme	14
9. ISIS international	15
10. Fédération luthérienne mondiale	18
11. Minnesota Advocates for Human Rights	19

1. Centre d'études européennes

Statut consultatif spécial depuis 1996

Le Centre d'études européennes est une organisation sans but lucratif dont l'objectif principal est d'œuvrer en faveur d'une compréhension mutuelle entre l'Europe et Cuba. Ses activités comprennent la recherche, les publications, l'organisation de conférences, séminaires et ateliers comme cadre d'un débat sur les principales questions économiques et politiques qui se posent à l'Europe et dans ses relations internationales avec d'autres aires géographiques, en particulier avec l'Amérique latine et Cuba.

Le Centre contribue au développement d'une communauté de chercheurs intéressés à l'étude de l'Europe contemporaine à partir d'une démarche fondée sur les sciences sociales ainsi qu'à ses relations internationales en favorisant les contacts entre les organisations de la société civile européenne et cubaine. Le Centre appuie et promeut la participation des organisations de la société civile cubaine aux conférences, séminaires et ateliers de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations partageant les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Participation à des conférences et à des réunions internationales de l'Organisation des Nations Unies :

Des représentants du Centre ont participé aux réunions suivantes :

a) Comité préparatoire national de la seconde Conférence mondiale des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et au Forum des ONG tenu avant et pendant la Conférence (Istanbul, mai 1996). Le Centre a organisé un séminaire sur la réalité cubaine actuelle du point de vue d'une ONG et a participé aux réunions du Comité chargé de préparer la position des ONG ainsi qu'à divers ateliers;

b) Comité préparatoire du Sommet mondial de l'alimentation (Rome, 1966), le Centre a participé à la consultation entre la FAO et les ONG qui s'est déroulée au siège de cette organisation en septembre 1966 ainsi qu'au Forum des ONG qui s'est tenu durant le Sommet;

c) Cinquante-quatrième et cinquante-cinquième sessions de la Commission des droits de l'homme (1997, 1998 et 1999). Le Centre a présenté

des interventions orales sur diverses questions ainsi qu'une contribution écrite sur le point 10) de l'ordre du jour en 1998 (E/CN.4/1998/NGO/12);

d) Forum des ONG lors de la suite donnée à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme (Ottawa, juin 1998);

e) Réunions annuelles de la Commission économique pour l'Europe (Genève, 1997 et 1998);

f) Réunion du Comité national préparatoire sur la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social (1999) ainsi qu'au Sommet du millénaire (2000) en y présentant également des communications écrites;

g) Séminaire international sur le «Droit international humanitaire», organisé par le Comité international de la Croix-Rouge, l'Association nationale des avocats cubains et la Croix-Rouge cubaine (9-11 mars 1998) et y a présenté une communication sur les conflits armés, le droit humanitaire international et les ONG, qui a été publiée par la suite.

Le Centre d'études européennes a également coparrainé les 24 et 25 septembre 1998 un séminaire international à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Des représentants du Centre ont pris part à La Havane du 22 au 25 mai 1999 à un séminaire sur la protection juridique des réfugiés et d'autres groupes de population.

Autres activités de promotion de la coopération au développement

Le Centre d'études européennes a également coordonné les activités du Comité préparatoire des ONG cubaines qui ont participé à la Conférence sur la coopération avec Cuba, tenue au siège du Parlement européen (Bruxelles, mars 1966). La Commission européenne a coparrainé cette conférence à laquelle ont pris part 48 ONG de 12 pays européens. Le Centre y a présenté deux communications : «Les ONG à Cuba» et «Le rôle des ONG dans le renforcement des capacités des ressources humaines».

Il a organisé des conférences internationales sur les études européennes à Cuba en 1996, 1997, 1998 et 1999 afin de favoriser la coopération et les échanges de points de vue entre les institutions académiques européennes et cubaines sur des sujets intéressant l'Organisation des Nations Unies. Ils ont porté sur les

tendances des conflits et de leurs règlements, la coopération internationale au développement, l'intégration et la mondialisation. Des chercheurs et des experts d'institutions du monde entier ont pris part à ces conférences.

1. Centre d'études européennes

Le Centre d'études européennes est une organisation sans but lucratif dont l'objectif principal est d'œuvrer en faveur d'une compréhension mutuelle entre l'Europe et Cuba. Ses activités comprennent la recherche, les publications, l'organisation de conférences, séminaires et ateliers comme cadre d'un débat sur les principales questions économiques et politiques qui se posent à l'Europe et dans ses relations internationales avec d'autres aires géographiques, en particulier avec l'Amérique latine et Cuba.

Le Centre contribue au développement d'une communauté de chercheurs intéressés à l'étude de l'Europe contemporaine à partir d'une démarche fondée sur les sciences sociales ainsi qu'à ses relations internationales en favorisant les contacts entre les organisations de la société civile européenne et cubaine. Le Centre appuie et promeut la participation des organisations de la société civile cubaine aux conférences, séminaires et ateliers de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations partageant les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Participation à des conférences et à des réunions internationales de l'Organisation des Nations Unies

Des représentants du Centre ont participé aux réunions suivantes :

a) Comité préparatoire national de la seconde Conférence mondiale des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et au Forum des ONG tenu avant et pendant la Conférence (Istanbul, mai 1996). Le Centre a organisé un séminaire sur la réalité cubaine actuelle du point de vue d'une ONG et a participé aux réunions du Comité chargé de préparer la position des ONG ainsi qu'à divers ateliers;

a) Comité préparatoire du Sommet mondial de l'alimentation (Rome, 1966), le Centre a participé à la consultation entre la FAO et les ONG qui s'est déroulée au siège de cette organisation en septembre 1966 ainsi qu'au Forum des ONG qui s'est tenu durant le Sommet;

b) Cinquante-quatrième et cinquante-cinquième sessions de la Commission des droits de l'homme (1997, 1998 et 1999). Le Centre a présenté des interventions orales sur diverses questions ainsi qu'une contribution écrite sur le point 10) de l'ordre du jour en 1998 (E/CN.4/1998/NGO/12);

c) Forum des ONG lors de la suite donnée à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme (Ottawa, juin 1998);

d) Réunions annuelles de la Commission économique pour l'Europe (Genève, 1997 et 1998);

e) Réunion du Comité national préparatoire sur la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social (1999) ainsi qu'au Sommet du millénaire (2000) en y présentant également des communications écrites;

f) Séminaire international sur le «Droit international humanitaire», organisé par le Comité international de la Croix-Rouge, l'Association nationales des avocats cubains et la Croix-Rouge cubaine (9-11 mars 1998) et y a présenté une communication sur les conflits armés, le droit humanitaire international et les ONG, qui a été publiée par la suite.

Le Centre d'études européennes a également coparrainé les 24 et 25 septembre 1998 un séminaire international à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Des représentants du Centre ont pris part à La Havane du 22 au 25 mai 1999 à un séminaire sur la protection juridique des réfugiés et d'autres groupes de population.

Autres activités de promotion de la coopération au développement

Le Centre d'études européennes a également coordonné les activités du Comité préparatoire des ONG cubaines qui ont participé à la Conférence sur la coopération avec Cuba, tenue au siège du Parlement européen (Bruxelles, mars 1966). La Commission européenne a coparrainé cette conférence à laquelle ont pris part 48 ONG de 12 pays européens. Le Centre y a présenté deux communications : «Les ONG à Cuba» et «Le rôle des ONG dans le renforcement des capacités des ressources humaines».

Il a organisé des conférences internationales sur les études européennes à Cuba en 1996, 1997, 1998 et 1999 afin de favoriser la coopération et les échanges de

points de vue entre les institutions académiques européennes et cubaines sur des sujets intéressant l'Organisation des Nations Unies. Ils ont porté sur les tendances des conflits et de leurs règlements, la coopération internationale au développement, l'intégration et la mondialisation. Des chercheurs et des experts d'institutions du monde entier ont pris part à ces conférences.

Le Centre a aussi coordonné les activités du Comité préparatoire cubain de la Deuxième Conférence internationale sur la coopération avec Cuba (La Havane, 7-10 décembre 1999) tenue avec l'appui de la Commission européenne. Des représentants de plus de 70 ONG européennes y ont participé, outre 17 ONG d'Amérique latine et des Caraïbes, 4 d'Amérique du Nord et 50 de Cuba.

Le Centre d'études européennes a publié sans discontinuer son bulletin mensuel Mensaje de Cuba en espagnol et en anglais. C'est la seule publication du pays relatant les activités nationales et internationales des ONG cubaines.

2. European Federation of Older Students at Universities

Statut consultatif spécial depuis 1996

La mission principale de la Federation of Older Students at Universities (EFOS) est d'appuyer en Europe l'enseignement destiné aux personnes âgées, au niveau le plus élevé possible, de préférence dans des universités européennes. Ses membres à l'heure actuelle proviennent des pays d'Europe suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, France, Pologne, République tchèque, Slovaquie et Suisse.

La Fédération défend le droit fondamental à l'éducation qui doit être accessible à tous sans distinction d'âge. Elle considère que l'éducation est une condition fondamentale du développement social. Les personnes âgées et/ou retraitées ne devraient pas être exclues de ce processus. Le statut des personnes âgées n'est pas le même dans les divers pays d'Europe. C'est pourquoi nous nous rencontrons régulièrement et maintenons un contact étroit pour identifier et diffuser les meilleures méthodes afin de promouvoir nos objectifs en étroite coopération avec la génération plus jeune d'étudiants.

La Fédération participe à divers organes de l'Organisation des Nations Unies. Elle est membre du Comité des organisations non gouvernementales sur le vieillissement (Vienne). Le Président en exercice de la Fédération assume la vice-présidence de ce Comité. Les membres du Comité se réunissent de cinq à sept fois par an. Au cours des dernières années, ses activités ont été largement orientées par l'Année internationale des personnes âgées, 1999, ses préparatifs, sa commémoration et son suivi.

La préoccupation commune de la Fédération et du Comité des organisations non gouvernementales sur le vieillissement est de promouvoir la participation des pays de l'Europe de l'Est, notamment la République tchèque, la Slovaquie et la Pologne, dans des projets sur le vieillissement et l'éducation.

La Fédération coopère avec la Fédération européenne pour les personnes âgées (EURAG) ainsi qu'avec l'Association internationale des universités du troisième âge (AIUTA).

En 1998 et 1999, la Fédération a participé aux groupes de travail mis en place par le Comité national autrichien pour l'Année internationale des personnes âgées.

À l'heure actuelle, la Fédération prend part aux préparatifs de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement qui se tiendra au mois d'avril en 2002 ainsi qu'aux préparatifs de l'Année internationale des Volontaires du fait que le personnel de la Fédération est exclusivement composé de bénévoles.

Nous souhaitons affirmer notre volonté en notre qualité d'ONG de coopérer pleinement aux besoins et aux aspirations d'une société de tous les âges.

3. Fraternité Notre-Dame

Statut consultatif spécial depuis 1996

Objectifs et buts de l'organisation

Fraternité Notre-Dame est une organisation catholique traditionnelle, religieuse et humanitaire, qui aide les personnes dans le besoin, sans distinction de race, de classe, de sexe ou de croyance, active aux États-Unis (New York, Chicago), en Afrique (Niger, Cameroun), en Asie (Mongolie, Chine) et en Europe (France). Elle gère des soupes populaires, des dispensaires, des hôpitaux, des écoles et des orphelinats, offre

une assistance aux personnes atteintes du sida, organise des visites aux détenus et aux personnes âgées et offre une assistance aux pays en détresse.

Fraternité Notre-Dame est associée au Département de l'information de l'Organisation des Nations Unies depuis 1994. Elle jouit du même statut auprès de l'UNICEF depuis mars 1996 et est membre de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social (CONGO) depuis août 1997. Elle est également membre du Comité des ONG religieuses auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Les membres de Fraternité Notre-Dame s'efforcent d'être des instruments de paix et d'unité et de répandre la charité du Christ à tous ceux qui souffrent soit dans leur cœur soit dans leur corps.

Participation au Conseil économique et social et à ses organes subsidiaires, aux conférences ainsi qu'à d'autres réunions des Nations Unies

Fraternité Notre-Dame suit les travaux du Conseil ainsi que ceux d'autres organismes des Nations Unies, principalement à New York et à Genève.

À New York, Fraternité Notre-Dame a suivi les sessions ci-après des organes du Conseil :

- a) 8-10 février 1999 : vingt-et-unième session du Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes;
- b) 9-19 février 1999 : trentième session de la Commission du développement social;
- c) 22-23 février 1999 : groupe des ONG sur les valeurs : Conseil consultatif de planification du Forum sur le millénaire;
- d) 15-18 mars 1999 : Comité des droits de l'homme;
- e) 1er-19 mars 1999 : quarante-troisième session de la Commission de la condition de la femme;
- f) 6 avril 1999 : UNESCO, «Année internationale d'action de grâce, année internationale pour la culture de la paix : 2000»;
- g) 12-30 avril 1999 : septième session de la Commission du développement durable;
- h) 10-14 mai 1999 : Commission des droits de l'homme;

- i) 1^{er} - 18 juin 1999 : Comité des ONG;
- j) 1^{er} - 25 juin 1999 : vingt-et-unième session du Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes;
- k) 15-17 septembre 1999 : cinquante-deuxième Conférence annuelle des ONG associées au Département de l'information publique;
- l) 17 novembre 1999 : Conférence internationale sur le paludisme;

À Genève, Fraternité Notre-Dame a pris part aux réunions ci-après :

- a) 1^{er} - 31 août 1997 : Quarante-neuvième session de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, intervention orale et soumission d'une note écrite;
- b) Novembre 1997 : Vingtième Assemblée générale de la CONGO;
- c) 2 mars-20 avril 1998 : Cinquante-quatrième session de la Commission des droits de l'homme, intervention relative aux droits de l'enfant;
- d) 3-28 août 1998 : Cinquantième session de la Commission des droits de l'homme à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme;
- e) 22-30 avril 1999 : cinquante-cinquième session de la Commission des droits de l'homme, déclarations sur la discrimination religieuse.

Fraternité Notre-Dame a participé aux conférences internationales ci-après :

- a) 12-13 février 1996 : Comité préparatoire de Habitat II, New York;
- b) 3-14 juin 1996 : Habitat II à Istanbul, présentation des activités de Fraternité Notre-Dame dans le cadre du thème «A House for all» au Forum des ONG;
- c) 10-15 octobre 1999 : Conférence internationale à Séoul organisée par les organisations non gouvernementales et l'Université de Séoul sur le thème «Achieving our Vision for the 21st Century»;

Coopération avec des organismes des Nations Unies et des institutions spécialisées

a) Cameroun, septembre 1997 : don de fournitures scolaires par l'UNICEF; novembre 1997 : dons alimentaires (huile, riz, pâtes, poisson en conserve) du PAM et de la FAO;

b) 1998-1999 : consultations avec l'UNESCO et l'UNICEF sur les programmes scolaires de Fraternité Notre-Dame;

c) Niger, de décembre 1996 à 1999, consultations et collaboration avec l'UNICEF et le PNUD pour des programmes de nutrition, d'orphelinats, de soins aux lépreux et de fourniture de moustiquaires;

d) Mongolie, 1996-1997, consultations et collaboration avec le PNUD, l'UNICEF et l'OMS à des programmes de soins de santé hospitaliers pour les pauvres ainsi qu'au programme d'alimentation des sans-abri;

e) Caraïbes, collaboration avec l'UNICEF : en 1996, dons de 500 trousseaux scolaires et de plaques de contre-plaqué. En 1997, don d'un réservoir d'eau d'une contenance de 34 000 litres. En 1996, dons de manuels scolaires et de plusieurs tonnes de vivres du PAM et de la FAO;

f) Participation au séminaire sur les enfants des rues organisé par l'UNESCO;

g) 1998-1999 : collaboration avec les forces argentines de maintien de la paix des Nations Unies qui ont aidé à construire l'orphelinat de Fraternité Notre-Dame dans les faubourgs de Port-au-Prince et qui lui ont ensuite régulièrement fourni des vivres;

h) Kosovo, avril-juin 1999 : assistance aux réfugiés dans les camps et soins médicaux, activités menées en collaboration avec l'UNICEF et le HCR (distribution de fournitures aux orphelins et réfugiés). Appui sanitaire en collaboration avec les forces de maintien de la paix des Nations Unies à Topoje, Tirana et Durres.

Autres activités pertinentes

a) Consultations et coopération avec les fonctionnaires du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et d'autres représentants du système des Nations Unies ainsi que des missions diplomatiques;

b) New York, 1996-1997 : contact avec Mme Sorensen, Sous-Secrétaire générale aux relations extérieures;

c) 7 juin 2000 : commentaires et questionnaire de Fraternité Notre-Dame soumis à Mme Sorensen relatifs au rapport du Secrétaire général portant sur «les arrangements et pratiques régissant l'interaction des organisations non gouvernementales dans toutes les activités du système des Nations Unies»;

d) Nombreux contacts à New York avec les ambassadeurs ou chefs de mission auprès de l'Organisation des Nations Unies, notamment les missions du Cameroun, de Haïti, de la Mongolie, du Niger, de l'Afrique du Sud, du Bénin, du Brésil, de la Chine, du Libéria, de Madagascar, du Pakistan et de Roumanie. Les représentants de ces pays ont demandé à Fraternité Notre-Dame d'ouvrir des centres humanitaires dans leurs pays pour les plus démunis. Des plans à cet effet sont mis à l'étude;

e) La Lettre de Fraternité Notre-Dame est lue par des milliers de lecteurs à travers le monde. De nombreux articles ont porté sur des sujets préoccupant l'Organisation des Nations Unies.

4. Comité consultatif mondial de la Société des Amis

Statut consultatif spécial depuis 1948

Le principe fondamental des activités entreprises au nom des Quakers (la Société religieuse des Amis), par l'intermédiaire de ses bureaux permanents à New York et à Genève et d'autres représentants, consiste à favoriser les actions internationales de l'Organisation des Nations Unies et d'autres institutions internationales en faveur d'un monde plus pacifique et plus humain.

Le Comité consultatif mondial de la Société des Amis (FWCC) a été créé en 1937 afin d'offrir un moyen de communication et d'action commune aux membres des Yearly meetings (Cultes annuels) (groupes autonomes) de la Société religieuse des Amis (Quakers). Quelques 70 Yearly Meetings ainsi que des groupes plus petits sont actuellement affiliés au Comité consultatif. Durant la période à l'examen, de nouveaux Yearly Meetings en Afrique de l'Est et en Amérique latine ont été affiliés. (Le présent rapport ne couvre pas les activités des Yearly Meetings ni celles du Comité

consultatif qui ne sont pas directement liées à ses fonctions en tant qu'organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social).

Le FWCC maintient à New York et à Genève des représentants résidents et nomme aussi d'autres représentants pour assister à des conférences et autres manifestations afin de mettre en application l'engagement religieux des Quakers en faveur de la paix, de la justice sociale et de l'épanouissement de l'humanité. La principale source de revenus du Comité consultatif continue d'être constituée par les contributions des organisations, des individus et des sociétés qui lui sont affiliés. Le bureau de New York du FCCW est géré et principalement financé par l'American Friends Service Committee, une association Quaker indépendante sise aux États-Unis d'Amérique, et le bureau de Genève par le Quaker Peace and Service qui fait partie du Yearly Meeting of Friends de Grande-Bretagne. Ces deux bureaux reçoivent aussi des fonds d'autres groupes, individus et sociétés Quaker ainsi que de quelques gouvernements. Ces fonds sont acceptés étant clairement entendu que les donateurs ne s'immisceront pas dans la direction des activités des bureaux concernés.

Participation aux travaux du Conseil économique et social et d'autres organes et organismes des Nations Unies

Les représentants à New York assistent régulièrement aux séances de l'Assemblée générale, de la Commission du désarmement, du Conseil économique et social, du Conseil de tutelle, du Conseil de sécurité et de divers organes subsidiaires. Les membres du Comité consultatif à Genève assistent aux réunions de la Commission des droits de l'homme, de la Conférence du désarmement, du Comité exécutif du HCR, des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, de l'Organisation mondiale du commerce et de son Comité du commerce et de l'environnement, de l'Organisation internationale du travail et d'un certain nombre de leurs organes subsidiaires. D'autres représentants assistent régulièrement aux réunions de la Commission de la prévention du crime et de la justice pénale.

Le FWCC a participé aux manifestations spéciales suivantes : (1996) Quatrième Conférence des parties chargées de l'examen de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques)

et à toxines et sur leur destruction; Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, Singapour; (1999) Comité préparatoire de la Réunion de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental, en ce qui concerne le dialogue avec les organisations non gouvernementales; Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, Seattle.

Le FWCC a fait des déclarations aux réunions suivantes :

a) 1996. Quatrième Conférences des parties chargées de l'examen de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) et à toxines et sur leur destruction; Commission des droits de l'homme, à propos des principes juridiques applicables aux personnes déplacées au sein du territoire;

b) 1997. Commission des droits de l'homme à propos de l'interdiction du recrutement des enfants (déclaration orale), des normes humanitaires minimales, du mauvais traitement infligé aux recrues, de l'objection de conscience au service militaire (déclarations écrites);

c) 1998. Déclaration orale au débat général du Groupe de travail sur le protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes; déclaration au Comité préparatoire de la Cour pénale internationale à propos de la participation des Quakers à des questions relevant de cette Cour;

d) 1999. Déclaration au Groupe de travail spécial de l'Assemblée générale, à composition non limitée, sur le financement du développement à propos du dialogue avec les organisations non gouvernementales.

Coopération avec les programmes et organismes des Nations Unies, avec les institutions spécialisées et autres activités pertinentes

Les bureaux de New York et de Genève du FWCC ont organisé une grande variété de colloques, conférences, déjeuners de travail et autres réunions informelles pour des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies, des diplomates et des représentants d'organisations non gouvernementales. Certaines de ces réunions étaient préparatoires ou organisées pour assurer le suivi de conférences. D'autres portaient sur

certaines questions mentionnées ci-après que le personnel du Comité a suivies et analysées : la réforme de l'Organisation des Nations Unies, notamment celle du Conseil de sécurité; la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse ou par la désertification, en particulier en Afrique; la Commission du développement durable; l'approche globale pour la gestion durable des forêts; l'eau douce; les grandes questions relatives à la recherche de la paix, au maintien de la paix et au désarmement; la réaffectation des ressources militaires à des usages civils; la maîtrise des armements et le désarmement (à l'intention des délégués de la Conférence du désarmement, 1996); les codes de conduite relatifs à la vente et au transfert d'armes classiques; les mines terrestres antipersonnel; la réglementation des armes légères; l'instauration de la paix dans les sociétés déchirées par la guerre; la Commission préparatoire pour l'organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, 1997; le commerce et l'environnement; le droit du travail; l'accord-cadre multilatéral sur les investissements, 1997; les enfants soldats; l'objection de conscience; les réfugiés; les personnes déplacées dans leur pays et le droit d'asile; l'émancipation et la promotion économique et sociale des femmes dans la société; les droits des populations autochtones, en particulier le projet de Déclaration des Nations Unies sur les droits des populations autochtones; (1998) la promotion des Conventions fondamentales de l'OIT; les codes de conduite et la discrimination dans la zone franche industrielle au Honduras; les sanctions économiques et leurs conséquences sur le plan humanitaire; le financement du développement; la place des questions forestières aux Nations Unies; la préparation de la Conférence sur le racisme en 2001; le rôle des civils dans le maintien de la paix et les alternatives non militaires dans les crises humanitaires, en particulier en Afrique; la réglementation des armes légères.

Un membre du personnel du FWCC à Genève, Rachel Brett, a contribué à l'étude de Graça Machel sur l'impact des conflits armés sur les enfants et pris la parole à la réunion de suivi du Groupe de travail humanitaire de Genève. Elle a présenté une communication intitulée «Minimum Humanitarian Standards» à un atelier tenu au Cap ainsi qu'à un séminaire de droit international humanitaire (1996). Elle a aidé à organiser un atelier conjoint UNICEF/ONG et un symposium au Cap sur les enfants soldats en Afrique, qui a abouti à l'élaboration des Principes et meilleures pratiques du

Cap sur l'interdiction du recrutement des enfants, leur démobilisation et leur réinsertion sociale. Elle y a également présenté des communications. Elle a aussi collaboré à la rédaction d'un protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant portant sur l'âge minimum du recrutement. Les travaux sur les enfants soldats ont été publiés sous le titre *Children : The Invisible soldiers* (Rachel Brett et Margart McCallin; Rädä Barnen, 1996). Le bureau de New York conduit une étude sur la démobilisation des adolescentes soldats.

Des consultations informelles locales ont pris place avec des diplomates, des membres du Secrétariat et d'autres sur la réforme du Conseil de sécurité (1998) et sur les armes légères (1998). Le Quaker Forest Colloquium III s'est tenu en 1999.

Des visites à New York et à Genève, y compris des réunions avec des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies, des diplomates et des organisations non gouvernementales ont été organisées par des Quakers et leurs relations qui ont acquis une expérience récente de diverses régions présentant un intérêt particulier, comme la Tchétchénie, le Honduras, l'Angola, la Colombie et la région des Grands Lacs en Afrique.

Les deux bureaux de la FWCC préparent des bulletins, des rapports, des notes d'information et des plaquettes qui sont distribués à des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies, des diplomates, des Quakers, des universitaires et à d'autres personnes et organes intéressés. Des rapports d'activité sont publiés dans des périodiques Quakers et d'autres revues. Des membres du personnel se déplacent régulièrement pour commenter leurs travaux et ceux de l'Organisation des Nations Unies auprès de groupes Quakers ainsi que d'autres groupes. Grâce au programme de stages organisés par ces deux bureaux, aux cours d'été organisés à Genève et ceux qui se développent à New York, les jeunes se familiarisent avec les procédures et les activités de l'Organisation des Nations Unies. Un site Web commun relie les bureaux de New York et de Genève. Ce site devient une source d'information importante pour les membres.

5. Association internationale des magistrats de la jeunesse et de la famille

Statut consultatif spécial depuis 1952

Objectifs et buts

L'objectif de l'Association internationale des magistrats de la jeunesse et de la famille (AIMJF) consiste à promouvoir et encourager la mise en place de systèmes judiciaires de la famille et de la jeunesse qui respectent les principes universels de la dignité de l'être humain et les droits fondamentaux des enfants et des familles. Les principaux buts de l'Association sont de créer des liens entre les juges, les magistrats et les spécialistes du monde entier qui sont rattachés à une autorité judiciaire dans le domaine de la protection de la jeunesse et de la famille; d'analyser la législation visant à protéger la jeunesse et la famille et d'étudier, sur le plan international, le fonctionnement des autorités et organes judiciaires dans ce domaine et les problèmes rencontrés; d'assurer le respect continu des principes nationaux et internationaux qui régissent ces autorités et les faire mieux connaître.

Membres

Les membres de l'AIMJF proviennent du monde entier. Lors du rapport précédent, la majorité des membres provenaient d'Europe. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Ils sont ressortissants des cinq continents, et la majorité d'entre eux n'est plus européenne. Les membres nationaux sont l'Allemagne, l'Argentine, l'Autriche, la Belgique, le Brésil, le Chili, les États-Unis d'Amérique, la France, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, la Province chinoise de Taïwan, le Royaume-Uni, la Suisse et la Tunisie. Les membres nationaux sont inscrits en tant qu'entités uniques et ne sont pas requis de fournir une liste répartissant leurs membres par catégories.

Coopération avec les organes et organismes des Nations Unies et avec les institutions spécialisées

Deux associations membres ont collaboré avec le Centre pour les droits de l'homme à Genève à l'élaboration d'un manuel de formation aux droits de l'homme à l'intention des juges et des avocats; ils ont, en outre, assumé la responsabilité du chapitre relatif à l'administration de la justice pour mineurs.

L'AIMJF a nommé des représentants auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne, Genève et New York ainsi qu'auprès de Conseil de l'Europe à Strasbourg et à La Haye. Ces membres représentent l'Association aux réunions, séminaires et colloques pertinents.

Le représentant de l'AIMJF à Genève préside le Groupe des organisations non gouvernementales chargé des droits de l'enfant et prend une part active à des conférences et séminaires dans différentes régions du monde en développement.

La Secrétaire générale adjointe préside l'Alliance des ONG basées à Vienne. Elle a collaboré avec le Centre pour la prévention internationale du Crime à l'Office des Nations Unies à Vienne à la préparation d'une loi type sur la justice pour mineurs. Elle a été nommée récemment par la MINUK juge au tribunal pénal international au Kosovo.

Le Président de l'AIMJF a été invité au Bhoutan pour participer à l'élaboration d'une nouvelle législation et pour la mise en place d'un nouveau système judiciaire.

Le Vice-Président a été invité par le Conseil de l'Europe à appuyer une série de séminaires de recyclage des juges au Kosovo. Il a collaboré étroitement avec l'UNICEF pour développer une série de projets en Fédération de Russie. Il a visité l'Afrique du Sud pour promouvoir l'inclusion de la Convention relative aux droits de l'enfant dans la nouvelle législation relative aux enfants.

Le Trésorier a œuvré de concert avec les autorités tunisiennes à la promotion de la Convention relative aux droits de l'enfant et à la diffusion de son message dans les autres pays francophones d'Afrique du Nord.

Le Secrétaire général de l'AIMJF a participé au Viet Nam à un projet visant à donner une formation aux avocats en matière de législation internationale relative aux droits de l'enfant.

Parrainage de réunions et de séminaires

L'AIMJF a pris part aux séminaires et conférences ci-après : Palerme, 1996, Les mineurs et la justice; Turin, 1996, La médiation; Stockholm, 1996, L'exploitation commerciale sexuelle des enfants; Panama, 1996, IXe Congrès mondial consacré au droit de la famille; Sion, Suisse, 1996, Les droits de l'enfant; Naples, 1997, Les organisations criminelles et

l'exploitation des enfants; Sion, Suisse, 1997, Les enfants et le travail; Iguazú, 1997, Premier Congrès du MERCOSUR sur La justice des mineurs et de la famille; Londres, 1998, La violence dans la famille; Sion, Suisse, 1998, Un champion à tout prix : les droits de l'enfant dans le sport; Buenos Aires, 1998, 15^e Congrès de l'Association internationale des magistrats de la jeunesse et de la famille : Les changements sociaux et les jeunes - nouveaux défis posés à la justice, aux politiques et à la société; Avignon, 1999, Le placement familial; Chicago, 1999, Un système judiciaire pour mineurs pour le 21^e siècle; Tunis, 1999, Nos enfants à l'orée du 21^e siècle; Sion, 1999, 100 ans de justice des mineurs.

6. Conseil international de l'action sociale

Statut consultatif général depuis 1972

Le Conseil international de l'action sociale (CIAS) est une alliance mondiale d'organisations de la société civile de promotion de l'action sociale, du développement social et de la justice sociale. Le CIAS regroupe des organisations mondiales, régionales, nationales et locales dans plus de 80 pays de toutes les parties du globe. Il œuvre à l'élaboration des politiques, assure des plaidoyers et appuie le renforcement des capacités de ses propres membres ainsi que d'autres organisations de la société civile.

Durant la période 1996 à 1999, le CIAS a accordé une haute priorité aux préparatifs du Sommet mondial pour le développement social à Copenhague en 1995 et aux suites données au Sommet.

Depuis le Sommet de Copenhague, le CIAS a fait appel au réseau étendu de ses membres et à d'autres organisations non gouvernementales pour évaluer les progrès accomplis dans sa mise en œuvre, élaborer des propositions pour améliorer cette dernière et favoriser le plaidoyer en faveur de ces propositions.

Le CIAS a également fait des plaidoyers en faveur de la mise en œuvre d'actions spécifiques issues des grandes conférences mondiales de l'Organisation des Nations Unies (en particulier auprès du Conseil économique et social et de la Commission du développement social), ainsi qu'à toutes les réunions régionales sur la mise en œuvre du Sommet en Afrique, en Asie, en Europe et en Amérique latine ainsi qu'à d'autres réunions d'instances intergouvernementales ou d'organisations non gouvernementales.

Activités du Conseil international de l'action sociale

Le CIAS a organisé de nombreux forums mondiaux et régionaux de la société civile sur la mise en œuvre du Sommet, réunissant dans 22 réunions au total plus de 1 000 participants. Au nombre de celles-ci figurent notamment :

11 novembre 1999	Forum des organismes de la société civile sur le développement social Durban, Afrique du Sud
26-28 octobre 1999	Forum du développement social de l'Asie centrale Bakou, Azerbaïdjan
2-4 octobre 1999	Forum du développement social de l'Asie du Sud Katmandou, Népal
14-15 septembre 1999	Forum du développement social de l'Asie et du Pacifique Sydney, Australie
10-12 septembre 1999	Forum du développement social des îles du Pacifique Sydney, Australie
16 mai 1999	Forum des organismes de la société civile sur le développement social New York
13-15 mars 1999	Forum du développement social en Afrique orientale et australe Nairobi, Kenya
1er-2 décembre 1998	Forum du développement social en Amérique centrale Guatemala City, Guatemala

8-9 novembre 1998	Forum sur le développement social des États arabes Amman, Jordanie
5-6 novembre 1998	Forum du développement social européen Paris, France
9 février 1998	Forum des organismes de la société civile sur le développement social New York
8 février 1998	Forum des organismes de la société civile sur le développement social New York
27 novembre-1 ^{er} décembre 1997	Forum du développement social de l'Afrique francophone Tunis, Tunisie
12-13 novembre 1997	Forum des organismes de la société civile sur la suite donnée au Sommet Rio de Janeiro, Brésil
16-19 octobre 1997	Symposium régional européen Copenhague, Danemark
8-10 septembre 1997	Forum sur le développement social de l'Asie et du Pacifique Kuala Lumpur, Malaisie
7-12 juillet 1997	Forum sur le développement social en Afrique orientale et australe Harare, Zimbabwe
5 avril 1997	Forum sur le développement social de l'Amérique latine et des Caraïbes Sao Paulo, Brésil
24 février 1997	Forum des organismes de la société civile sur le développement social New York
20-23 novembre 1996	Forum sur le développement social de l'Asie et du Pacifique Christchurch, Nouvelle-Zélande
13-17 mai 1996	Forum sur le développement social en Afrique australe Gaborone, Botswana

Outre ces réunions sur le suivi du Sommet de Copenhague, le CIAS a participé aux deux réunions du Comité préparatoire de l'examen quinquennal des suites données au Sommet mondial pour le développement social (New York, 17-28 mai 1999 et 30 août-3 septembre 1999). Il y a présenté des déclarations aussi bien écrites qu'orales et a organisé des réunions d'information à l'intention des organisations de la société civile avant et durant les sessions de l'Organisation des Nations Unies.

Le CIAS a suivi les sessions de la Commission du développement social durant la période 1996 à 1999 et a organisé des réunions d'information à l'intention des organisations de la société civile avant et durant les sessions. Le CIAS a également participé régulièrement aux sessions du Conseil économique et social.

Publications et articles

Le CIAS a publié des articles sur la mise en œuvre du Sommet dans sa revue trimestrielle *Social Development Review*; une série de documents de politique générale ainsi que les actes des forums de la société civile, intitulés *Les documents de Copenhague*, un bulletin destiné aux organisations de la société civile, *Copenhagen +5*, ainsi qu'un site WEB sur le développement social (www.icsw.org)

Les livraisons suivantes de la *Social Development Review* ont paru entre 1996 et 1999 :

Supplément thématique : *Eradication of Poverty* (L'élimination de la pauvreté), août 1996

Supplément thématique : *Productive Employment* (L'emploi productif), décembre 1996

Supplément thématique : Social Integration (L'intégration sociale), mars 1997

The Face of Poverty : Building a New Profile (Le visage de la pauvreté : dresser son nouveau profil), juin 1997

Creating an Enabling Environment (Créer un environnement propice), septembre 1997

Towards a Holistic Approach to Human Rights (Vers une approche globale des droits de l'homme), décembre 1997

Balancing Economic and Social Development (Instaurer un équilibre entre le développement économique et le développement social), mars 1998

A Closer Look at Globalisation (Une vue plus approfondie de la mondialisation), juin 1998

Opening the Door to the Socially Excluded (Ouvrir la porte aux groupes frappés d'exclusion sociale), septembre 1998

A Social Safety Net for all? (Des filets de sécurité pour tous ?), décembre 1998

Revealing a New Global Economy (Les grands traits de la nouvelle économie mondiale), mars 1999

Copenhagen +5 : Reading the Signposts (L'examen quinquennal de Copenhague : déchiffrer le sens des événements marquants), juin 1999

Breaking the Chains of Debt (Supprimer le fardeau de la dette), septembre 1999

The WTO : The Whole World in its Hand (L'OMC : le monde entier entre ses mains), décembre 1999

Chaque livraison de la publication Social Development Review contient un article de deux pages de la Division des politiques sociales et du développement social du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

Les documents de Copenhague sur les suites données au Sommet pour le développement social portent sur les études ci-après :

No.1.Implementing the Copenhagen Commitments (également disponible en espagnol)

No.2.Civil Society Reports on Poverty (New York, février 1999)

No.3.Forum régional européen pour le développement social (Paris, 5-6 novembre 1998)

No.4.An Arab States Forum on Social Development (Amman, 8-9 novembre 1998)

No.5. A Central American Regional Forum on Social Development (Guatemala City, 30 novembre-2 décembre 1998)(également disponible en espagnol)

No.6.An East and Southern African Regional Forum on Social Development (Mbagathi, Nairobi, 13-14 mars 1999)

No.7.A Pacific Islands Regional Forum on Social Development (Sydney, 11-12 septembre 1999)

No.8.A South Asian Regional Forum on Social Development (Katmandou, 2-4 octobre 1999)

No.9.A Central Asian and Trans-Caucasus Regional Forum on Social Development (Bakou, 26-28 octobre 1999) (également disponible en russe).

Durant 1999, le CIAS a publié trois numéros de son bulletin Copenhagen+5 Newsletter qui ont fourni des informations aux organisations de la société civile à propos de l'examen quinquennal des engagements pris lors du Sommet.

7. Conseil international des services médicaux pénitentiaires

Statut consultatif général depuis 1996

Le Conseil international des services médicaux pénitentiaires a pour objectif de promouvoir des soins de santé de qualité dans les établissements pénitentiaires du monde entier, en favorisant le discours international, l'entraide et l'échange d'informations entre les professionnels de la santé et les organismes internationaux et nationaux concernés. Il organise à cet effet des conférences et des cours de formation et élabore des normes et des directives fondées sur celles de l'Organisation des Nations Unies. Il offre également des conseils en matière d'évaluation de la qualité des services médicaux pénitentiaires.

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Le Vice-Président du Conseil international auprès de l'Organisation des Nations Unies a assisté réguliè-

rement depuis 1992, en qualité d'observateur, aux réunions de l'Alliance internationale pour la prévention du crime et la justice pénale, et depuis 1966, en qualité de membre, suite à l'octroi du statut consultatif au Conseil international des services médicaux pénitentiaires. Il a participé au projet sur les soins médicaux pénitentiaires qui comportait notamment la publication de normes sanitaires pénitentiaires. Il a participé activement au groupe de travail sur la justice restitutive dont les recommandations ont été soumises au dixième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants tenu à Vienne en avril 2000, qui les a adoptées.

Le Vice-Président du Conseil international des services médicaux pénitentiaires est également membre du Comité des ONG concernant l'abus des stupéfiants et des substances toxiques. Il assiste régulièrement aux réunions du Comité qui se tiennent au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies à New York.

Le Secrétaire général du Conseil international a participé à la réunion d'initiation organisée à l'intention des nouvelles ONG en 1998.

Activités

Examen des services de santé pénitentiaires

En 1997, le Secrétaire général et les membres du Conseil international ont entrepris, à la requête du Conseil de l'Europe, une évaluation des services de santé pénitentiaires en Estonie, en Lettonie et en Lituanie. Les recommandations portant sur la réforme des services ont été acceptées par les départements gouvernementaux chargés des établissements pénitentiaires et des soins de santé. Les progrès réalisés ont pu être suivis grâce à l'organisation de réunions périodiques convoquées par le Conseil de l'Europe. En outre, le réseau du Conseil international a permis de favoriser et d'étendre les contacts internationaux des personnels de santé.

En 1999, des membres ont conduit une évaluation en Arménie. Leurs recommandations sont introduites par le biais d'un mécanisme de liaison entre le Conseil de l'Europe, le Conseil international des services médicaux pénitentiaires et Prison Service International.

Également en 1999, une évaluation a été menée par le Secrétaire général et des membres du Conseil international en Albanie. Leurs recommandations sont introduites conjointement par le Conseil de l'Europe et le Conseil international.

En 1998, le Secrétaire général du Conseil international a entrepris une évaluation des services de santé dans les prisons du Venezuela à la demande de l'Ambassade du Royaume-Uni à Caracas.

Le Trésorier du Conseil international a évalué le système pénitentiaire de la Trinité-et-Tobago ainsi que de Saint-Vincent et les Grenadines.

Le Trésorier a également procédé à une évaluation des institutions de rééducation en El Salvador.

Voyages d'études

Le Secrétaire général et des membres du Conseil international ont organisé des voyages d'études à l'intention du personnel sanitaire pénitentiaire de pays de l'Est au Royaume-Uni, en Allemagne et au Danemark.

Cours de formation

En 1998, un cours de formation, le premier jamais tenu de ce type, a été organisé par le Secrétaire général du Conseil international à l'intention du personnel pénitentiaire en Albanie, un an avant l'évaluation des services de santé dans les prisons.

Congrès sur la violence

En mars 1998, le Conseil international s'est joint à la Conférence mondiale pour le traitement des délinquants sexuels, à l'Association mondiale de psychiatrie, à l'Association de médecine légale et de déontologie médicale d'Amérique latine et à l'Association mondiale de sexologie pour organiser à Caracas un congrès mondial ayant pour thème la violence. Le Congrès, qui a réuni près de 560 délégués, a fait à son issue la Déclaration du Venezuela. Tous les aspects de la violence, y compris ceux perpétrés par les gouvernements, les sociétés et les individus, ont été abordés par le Congrès. Une importance considérable a été accordée à la réduction de la violence sociale grâce au respect de la Déclaration universelle des droits de l'homme ainsi qu'à la réduction de la violence au sein des prisons, lieux particulièrement empreints de violence dans certaines parties du monde, en respectant l'Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus. Les Actes du Congrès ont fait l'objet d'une publication.

8. Fédération internationale des Ligues des droits de l'homme

Statut consultatif spécial depuis 1952

La Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) a été créée en 1922. Depuis l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le 10 décembre 1948, la FIDH s'est donné pour objectif d'en faire prévaloir l'application concrète. C'est ainsi qu'au cours des 50 dernières années, bénéficiant du statut d'organisation non gouvernementale accréditée notamment auprès des Nations Unies (depuis 1952), elle a considérablement développé ses activités, multipliant l'envoi de missions dans de nombreux pays, systématisant ces dernières années les programmes de coopération juridique et de formation avec ses partenaires locaux, et les interventions auprès des institutions internationales. A l'occasion de son 33^e Congrès, qui s'est tenu à Dakar du 20 au 23 novembre 1997, le réseau international de la FIDH s'est considérablement élargi, puisqu'il rassemble désormais 105 organisations membres, soit 64 affiliées et 41 correspondantes dans 86 pays. La liste de ces organisations figure en annexe au présent rapport.

Parmi les thèmes qui ont constitué les axes prioritaires de l'action de la FIDH pendant la période considérée, et qui ont guidé son action au sein des organes des Nations Unies, figurent la lutte contre l'impunité, la mise en œuvre des droits économiques et sociaux, la garantie des droits des femmes en tant que droits humains fondamentaux, la protection des défenseurs des droits de l'homme.

Les délégations permanentes de la FIDH auprès des Nations Unies à Genève et à New York ont permis d'assurer un suivi quotidien de ses activités en relation avec le Conseil économique et social et ses organes subsidiaires.

Participation au Conseil économique et social et à ses organes subsidiaires

La FIDH a continué de participer activement aux sessions de la Commission des droits de l'homme (52^e à 55^e session) et de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme (48^e à 51^e session), ainsi qu'aux groupes de travail institués par ces organes. Lors de ces sessions, la délégation de la FIDH est composée de représentants de ses organisations membres ainsi que de responsables et de char-

gés de mission de ses instances directrices. La FIDH a en effet vocation à faciliter aux organisations nationales de défense des droits de l'homme l'accès aux travaux de ces organes.

Jusqu'en 1997, les sessions de la Commission et de la Sous-Commission qui se sont tenues ont constitué des occasions importantes d'information et de formation pour les acteurs de terrain que sont les responsables des organisations membres de la FIDH. C'est ainsi que des séminaires de formation ont pu également être organisés. Ces séminaires visaient à promouvoir le dialogue et la coopération entre les défenseurs des droits de l'homme et les représentants des États, ainsi qu'à développer une coopération optimale entre les organisations non gouvernementales du terrain et les organes et procédures des Nations Unies.

La FIDH a contribué également aux travaux développés par les Nations Unies dans le cadre de la Décennie des populations autochtones, en particulier s'agissant du projet de création d'un forum permanent pour les populations autochtones dans le cadre onusien, et le projet de Déclaration des droits des populations autochtones. Aussi la FIDH a-t-elle participé aux sessions du Groupe de travail de la Sous-Commission sur les populations autochtones et aux sessions du Groupe de travail de la Commission sur le projet de Déclaration sur les droits des populations autochtones.

La FIDH a de plus contribué de manière substantielle aux travaux de la Commission des droits de l'homme et de la Sous-Commission de la protection et de la promotion des droits de l'homme, en produisant essentiellement des interventions écrites, et quelques interventions orales sous les différents points de l'ordre du jour, toujours dans le souci de faciliter les travaux de ces organes.

Participation aux sessions des organes de supervision des traités

La FIDH a participé aux sessions des organes de supervision des traités suivants : Comité des droits de l'homme, Comité des droits économiques, sociaux et culturels, Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, Comité des droits de l'enfant, Comité contre la torture. Lors de ces sessions, elle a soumis aux experts membres des informations qui pouvaient leur être utiles dans le cadre de la procédure d'examen périodique des rapports étati-

ques. Devant le Comité des droits économiques, sociaux et culturels, elle a présenté, à l'occasion de plusieurs sessions, des interventions écrites et des interventions orales.

Entre octobre 1998 et octobre 1999, la FIDH a mis en œuvre un programme de formation destiné aux représentants de ses organisations membres, qui leur a permis de contribuer aux travaux de certaines sessions et de se familiariser avec le système de supervision des traités.

Coopération avec les programmes et organes des Nations Unies et les institutions spécialisées

La FIDH est désormais une ONG en relation formelle de consultations avec l'UNESCO. A ce titre, durant la période considérée, la FIDH a contribué notamment en 1998 à la préparation du projet de programme et de budget pour 2000-2001.

Par ailleurs, la FIDH figure sur la liste spéciale des ONG de l'Organisation internationale du travail. A ce titre, elle participe à la Conférence internationale du travail.

Autres activités

Actions en faveur de la mise en œuvre des résolutions des Nations Unies

Durant la période considérée, la FIDH a coopéré régulièrement avec les mécanismes créés par les résolutions des Nations Unies, notamment les rapporteurs spéciaux thématiques et géographiques, en leur faisant parvenir des informations utiles à l'exercice de leur mandat.

La FIDH a participé aux groupes de travail normatifs de la Commission des droits de l'homme, en particulier au Groupe de travail chargé de rédiger une Déclaration sur les droits des peuples autochtones, au Groupe de travail chargé de rédiger une Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société, de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus, et au Groupe de travail chargé de rédiger un protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres traitements cruels, inhumains et dégradants.

La FIDH a participé aux travaux du Groupe de travail de la Sous-Commission sur les minorités. Elle a de plus répondu à l'appel de ce Groupe de travail, et

contacté ses 105 ligues affiliées dans le monde pour que celles-ci apportent leur contribution aux travaux de la 4ème session de cet organe en mai 1998, sur le thème des droits des minorités en matière d'éducation.

La FIDH a participé aux sessions du Groupe de travail sur les formes contemporaines d'esclavage de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités.

La FIDH a participé aux sessions du Groupe de travail sur les populations autochtones de la Commission et de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités.

La FIDH a participé aux sessions du Comité préparatoire pour la création d'une Cour pénale internationale.

Consultations et coopération avec des responsables du Secrétariat des Nations Unies

La FIDH a rencontré plusieurs fois le Haut-Commissaire aux droits de l'homme. Elle a transmis régulièrement des informations aux rapporteurs spéciaux de la Commission des droits de l'homme à travers leurs assistants au Haut-Commissariat aux droits de l'homme.

Préparation de documents à la demande du Secrétaire général

La FIDH a transmis des informations sur divers thèmes à propos desquels elle a été sollicitée par le Haut-Commissaire aux droits de l'homme. La FIDH a en outre régulièrement apporté des informations pour la réalisation des différentes études de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités.

9. Isis international

Statut consultatif spécial depuis 1996

Isis international (Santiago) est une organisation non gouvernementale internationale créée en 1974 pour répondre au besoin exprimé par des femmes de différents pays d'avoir un service d'information et de communication destiné aux femmes. Le bureau de Santiago au Chili a été ouvert en 1984. Isis international favorise les réseaux, la communication et la coopération entre les femmes et entre les groupes qui œuvrent en faveur

de l'émancipation des femmes et de leur pleine participation au développement. Isis offre des canaux de communication, un appui, des cours de formation et des services dans les domaines suivants : centres de documentation et d'information, communication, santé, violence à l'égard des femmes, plaidoyer et campagnes d'information et de sensibilisation, services de réseaux et acquisition de compétences. Le réseau d'Isis international est constitué de milliers d'individus, de groupes de femmes, d'organisations non gouvernementales, de centres universitaires, d'instances intermédiaires de développement, de dirigeants et de départements ministériels.

Diffusion et application de résolutions des Nations Unies

Au cours de ces quatre dernières années, les publications d'Isis ont présenté des informations essentielles sur diverses résolutions des Nations Unies ainsi que sur la manière dont elles ont été appliquées :

a) **Boletín** est un bulletin trimestriel en espagnol (avec un résumé en anglais) qui est publié par le Réseau féministe d'Amérique latine et des Caraïbes contre la violence au foyer et contre la violence sexuelle. Les numéros 11 à 25 ont paru de 1996 à 1999. Chaque numéro contient des informations sur le chemin critique des femmes victimes de violence familiale dans le cadre du programme d'étude famille, santé et développement de l'Organisation panaméricaine de la santé. D'autres informations régulières portent sur le Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes; sur la manière dont les droits fondamentaux des femmes ont été inclus dans les grandes conférences mondiales des Nations Unies; sur l'Appel à l'action en faveur de la ratification et/ou de l'application de la Convention interaméricaine pour la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme (Convention de Belém do Pará) ainsi que sur les résultats de l'Appel à l'action; sur l'analyse de la Convention; sur l'évaluation du Programme d'action de Beijing à la quarante et unième session de la Commission de la condition de la femme; sur la réponse apportée par l'Organisation des Nations Unies à l'égard de la violence sexuelle subie par les femmes dans les conflits armés de 1969 à 1999;

b) **Hojas de datos** sont des fiches d'information présentant des données comparatives dans certains domaines. La fiche no 5 fournit des in-

formations sur les principaux accords conclus à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes à propos des questions relatives à la violence à l'égard des femmes, aux femmes dans les conflits armés et aux droits fondamentaux des femmes; la fiche No 6 a reproduit intégralement le texte de la Convention Belém do Pará en anglais et en espagnol, avec la liste des pays qui ont ratifié la Convention au 17 septembre 1996, fournie par la Commission interaméricaine des femmes de l'Organisation des États américains (CIF/OEA); la fiche No 7 contient un résumé du rapport régional de l'Amérique latine et des Caraïbes sur la traite des femmes et le travail forcé, rapport qui a été incorporé dans le rapport du Rapporteur spécial sur la violence contre les femmes présenté à la cinquante-troisième session de la Commission des droits de l'homme à Genève, en Suisse;

c) **Perspectivas** est un dossier trimestriel de 24 pages présentant des informations systématiques, mises à jour, sur des thèmes spécifiques. Ces dossiers constituent un autre aspect du suivi du Programme d'action de Beijing adopté par la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Ils sont conçus pour donner des informations aux groupes de femmes ainsi qu'à ceux qui sont chargés de la mise en œuvre du Programme d'action. La plupart des sujets abordés durant la période à l'examen se rapportent aux 12 domaines critiques du Programme d'action. Ils comprennent notamment «Le monde du travail : où sont les femmes?», «La citoyenneté : au-delà du vote»; «Les femmes dans les médias»; «Les migrants»; «La pauvreté»;

d) **Agenda Salud** est un dossier d'information de huit pages portant sur des aspects spécifiques de la santé. Le dossier No 9, Les mères qui sont encore des enfants est fondé sur les communications présentées à l'atelier sur les grossesses précoces organisé à la Jamaïque en novembre 1997 par le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes de l'UNICEF. Il a été distribué en même temps que le Programme d'action sur les grossesses précoces et la parenté juvénile élaboré par cet atelier de l'UNICEF. Le dossier no 10 «Sexualité et reproduction en milieux pauvres» contient une partie du document «Pauvreté et inégalité entre les sexes : les droits sexuels, reproductifs et sanitaires en Amérique Latine et Caraïbes» présenté à la Septième Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes, tenue en novembre 1997, organisée avec l'appui de la Division de

l'Amérique latine et des Caraïbes du Fonds des Nations Unies pour la population;

e) **Programme d'action 95 de Beijing : un instrument d'action pour les femmes** est une publication de 40 pages contenant un résumé, dans un langage accessible, des principaux accords conclus dans le cadre du Programme d'action. Près de 11 000 copies ont été produites en espagnol et 2000 en portugais.

Participation et coparrainage de conférences des Nations Unies, de réunions et de séminaires

a) Participation à la Réunion continentale sur la violence dans la famille (Mexico City, 28-30 octobre 1996), convoquée par le Grupo Plural pro Victimas, l'UNIFEM, le FNUAP, l'UNICEF, l'OPS et le Procureur général du district fédéral de Mexico;

b) Coparrainage avec l'OPS, la Commission interaméricaine des femmes de l'OEA et l'Institut de la société civile, de la Conférence sur la violence domestique en Amérique latine et dans les Caraïbes (Washington, D.C., 20-21 octobre 1997), organisée par la Banque interaméricaine de développement;

c) Participation à la septième Conférence régionale de l'Amérique latine et des Caraïbes (Santiago, Chili, 19-21 novembre 1997) organisé par la CEPALC;

d) Participation aux manifestations liées à l'examen des sections D, E, et I du Programme d'action de Beijing par la Commission de la condition de la femme. La session a également suivi les débats sur le protocole facultatif à la Convention pour l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (New York, mars 1998);

e) Participation à l'Atelier régional de l'Amérique latine et des Caraïbes sur les droits fondamentaux des femmes dans le contexte de la traite des femmes et les migrations (Santo Domingo, juin 1998), organisé par l'INSTRAW, l'Alliance mondiale contre la traite des femmes, le projet de recherches sur les femmes de l'Université de Porto Rico et le Centro de Orientación integral de la République dominicaine;

f) Participation à la première réunion de l'équipe spéciale pour la parité entre les sexes du Bureau du développement des communications (Genève, Suisse, 1^{er}-2 septembre 1998);

g) Participation à la Réunion sur la violence contre les femmes et les filles, organisée par l'UNICEF et l'UNIFEM (Genève, Suisse, octobre 1998);

h) Participation à la première Rencontre des journalistes d'Amérique latine et des Caraïbes sur la population et la santé en matière de reproduction (Cancun, Mexico, 3-5 décembre 1998) organisée par le FNUAP, le Conseil national de la population du Mexique et le Centre d'information et de communication des femmes;

i) Participation au First Virtual Health Library Regional Coordination Meeting (Washington, D.C., 30 novembre-3 décembre 1999) organisé par l'OPS/BIREME comme un élément des travaux préparatoires pour le projet conjoint avec Isis international de la bibliothèque médicale virtuelle que l'OPS/BIREME a mis sur l'Internet en 1998. Isis international fournira les matériaux accumulés depuis 1984 sur les femmes et la santé;

j) Participation à la Consultation régionale de la société civile : l'Organisation des Nations Unies au 21e siècle, la vision de l'Amérique latine et des Caraïbes (Santiago, Chili, 1er-2 septembre 1999), organisé par la CEPALC pour débattre des vues sur le rôle de l'Organisation des Nations Unies au 21e siècle en vue du Sommet du millénaire.

Coopération avec les organismes des Nations Unies et les institutions spécialisées

Isis a été invité à participer au Groupe consultatif interorganisations du Symposium 2000 : Violence contre les femmes, santé et droits dans les Amériques. Ce symposium s'inscrit dans un effort international d'élargir le rôle du secteur en stratégies multisectorielles pour faire face à la violence à l'égard des femmes et des filles. Parrainé par l'OPS, l'UNICEF, le FNUAP, l'UNIFEM, l'ONUSIDA, en partenariat avec la CIF/OEA, le Centre de recherche sur la santé des femmes, le Réseau pour la santé des femmes latino-américaines et des Caraïbes, Isis international (Santiago) et le Réseau d'Amérique latine et des Caraïbes contre la violence sexuelle et familiale, ce symposium est une composante de la Campagne interinstitutions contre la violence à l'égard des femmes. En 1999, Isis international (Santiago) a été invité à collaborer à la sélection des meilleures pratiques ainsi qu'à la planification et à l'organisation de cette manifestation.

Isis international est depuis 1998 membre de l'Équipe spéciale pour la parité entre les sexes du Bureau du développement des télécommunications.

10. Fédération luthérienne mondiale

Statut consultatif spécial depuis 1952

La Fédération luthérienne mondiale (FLM) est une communion de 124 églises luthériennes (en comparaison de 114 en 1984) réparties sur les six continents. La FLM sert à faire progresser le témoignage commun, la connaissance de soi et la communion des églises qui en sont membres. Elle sert à faire progresser le service chrétien (diakonia), la satisfaction des besoins de l'homme, la promotion de la paix et les droits de l'homme, la justice économique et sociale, la préservation de la création divine et le partage des ressources.

L'Organisation des Nations Unies a été un partenaire privilégié de la FLM dès sa fondation en 1947. La FLM est habilitée à fonctionner comme agence luthérienne internationale qui peut être reconnue par les organismes concernés des Nations Unies, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, et qui peut représenter les églises membres auprès de ces organismes ainsi que conclure des accords avec ces derniers, selon que de besoin, pour faciliter l'œuvre de la FLM.

La Fédération luthérienne mondiale maintient d'étroites relations avec un grand nombre d'organismes des Nations Unies, notamment le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine et du Proche-Orient (UNRWA), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FLM travaille également avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Département de l'information du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies ainsi qu'avec le Haut Commissariat aux droits de l'homme.

En coopération avec les organismes intéressés des Nations Unies, les organisations non gouvernementales et les églises locales, la FLM s'est montrée particulièrement active dans les programmes d'aide aux réfugiés, notamment en Afrique, en Asie et en Amérique centrale. Cette préoccupation s'inscrit directement dans l'engagement de la FLM de soutenir les droits de l'homme de toutes les populations. A l'instar de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Fédéra-

tion luthérienne mondiale inclut dans les droits de l'homme non seulement les droits individuels de liberté d'expression, de religion, de presse et de réunion, mais également les droits à l'alimentation, à l'épanouissement de la personnalité et à la participation à la vie politique et sociale. La FLM et ses églises ont compris depuis longtemps le rapport qui existe entre les violations des droits de l'homme et les mouvements de populations réfugiées.

La FLM répond aux situations d'urgence dans le monde, selon ses moyens, à la demande de ses églises, de ses bureaux sur place, de ses partenaires œcuméniques ainsi qu'à la requête de gouvernements nationaux. L'aide est consentie aussi bien aux victimes de catastrophes naturelles que de situations d'urgence complexes. La FLM est membre du Comité directeur pour l'action humanitaire et elle participe à ce titre au Groupe du Comité permanent interorganisations pour l'aide humanitaire qui constitue le principal instrument de coordination des politiques en matière d'assistance humanitaire et de programmation d'actions concertées exécutées temps voulu face aux situations d'urgence complexes les plus importantes. Sur le terrain, la FLM et les organisations non gouvernementales se constituent souvent en groupes d'urgence à l'échelle nationale pour assurer la coordination de leurs actions.

Des contacts étroits ont été établis entre le Cabinet du Secrétaire général et le Département des affaires politiques dans le cadre de la promotion de la paix en Amérique centrale. A diverses reprises, la FLM a saisi formellement la Commission des droits de l'homme en lui soumettant des documents détaillés.

La FLM joue un rôle actif au sein de la communauté des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif. Elle est membre du conseil d'administration de la CONGO. Ses représentants sont membres des comités directeurs et sous-groupes du Comité des droits de l'homme des ONG, du Comité des ONG sur l'Afrique australe, du Comité des organisations non gouvernementales pour le développement durable et du Comité d'ONG sur la condition de la femme (New York et Genève). La FLM a participé activement à la planification des forums des organisations non gouvernementales qui ont précédé le Sommet mondial pour le développement social (1995) ou qui ont eu lieu simultanément avec ce dernier ainsi qu'aux forums des ONG organisés dans le cadre de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (1995).

Quelques exemples de coopération entre la FLM et l'Organisation des Nations Unies durant la période quadriennale 1994 à 1997 sont mentionnés ci-après :

a) Parrainage de réunions sur le processus de paix au Guatemala avec la société civile et dialogue avec les autorités politiques en 1994 et 1995;

b) Actions face aux situations d'urgence critiques en Afrique, notamment au Libéria, au Soudan ainsi que dans la région des Grands Lacs;

c) Plaidoyer en faveur du rapatriement, de la réinstallation et de la réadaptation des populations rapatriées du Mozambique et de l'Angola;

d) Rapatriement du Mexique des réfugiés guatémaltèques;

e) Contrôle du processus électoral au Libéria en 1997 en coopération avec la MONUL;

f) Participation au Sommet mondial pour le développement social, à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et au Sommet mondial de l'alimentation (1996);

g) Assistance humanitaire au peuple palestinien dans les territoires occupés, en particulier en faveur de l'hôpital Augusta Victoria à Jérusalem et au programme de dispensaires villageois qui y est rattaché;

h) Plaidoyer en faveur du «processus d'Ottawa» pour l'aboutissement de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction ainsi que pour son application;

i) Participation à la campagne pour la création d'une Cour pénale internationale;

j) Coopération avec le Bureau de liaison des organisations non gouvernementales de l'Organisation des Nations Unies aux fins de publication et de diffusion de deux ouvrages sur les femmes et le développement;

k) Participation aux sessions annuelles du Conseil économique et social, à ses Comités, Commissions et Sous-Commissions (condition de la femme, développement durable, droits de l'homme); au Comité Exécutif du HCR, aux comités préparatoires du Sommet mondial pour le développement social et de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, à des séances spécifiques de l'Assemblée générale et de ses

comités ainsi qu'à des réunions convoquées par d'autres organes et organismes de des Nations Unies et par des institutions spécialisées.

11. Minnesota Advocates for Human Rights

Statut consultatif depuis 1996

Durant sa première période quadriennale d'organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, Minnesota Advocates for Human Rights a tiré avantage de son statut pour apporter des contributions pertinentes aux réunions de la Commission des droits de l'homme, de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme, à la Conférence préparatoire et à l'examen quinquennal de Beijing, à la Commission de la condition de la femme ainsi qu'à Rome à la Conférence diplomatique des plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une Cour pénale internationale.

Objectifs et buts

Depuis sa fondation en 1983, Minnesota Human Rights Advocates a œuvré pour la promotion et le respect des droits de l'homme universellement reconnus. Cette institution s'est engagée à aider les individus et les communautés à réaliser leurs droits fondamentaux et leurs responsabilités au moyen de programmes qui intègrent les enquêtes sur les droits de l'homme, le plaidoyer et l'éducation. L'organisation est active sur le plan local, national et international dans le domaine des droits de l'homme relatifs aux enfants, aux réfugiés et aux immigrés. Minnesota Human Rights Advocates a quatre grands axes de programmes. Le programme relatif aux droits fondamentaux des enfants élabore un modèle global pour la promotion du droit inhérent des enfants à la survie et parraine l'initiative «One school at a time» pour financer des écoles destinées aux enfants pauvres comme alternative au travail des enfants. Le programme des droits fondamentaux des femmes offre des cours internationaux de formation juridique et pratique dans le domaine de l'élimination de la violence familiale et organise aussi chaque année une conférence à l'occasion de la Journée internationale de la femme pour renforcer la sensibilisation tant au niveau local que national aux normes internationales des droits fondamentaux des femmes. La manifestation de

la Journée internationale de la femme s'appuie sur les 12 domaines d'action critique figurant dans la Déclaration et le Programme d'action de Beijing. Le programme relatif aux réfugiés et aux immigrés assiste les réfugiés et les demandeurs d'asile en leur offrant une assistance juridique, une formation et en mobilisant les communautés contre les préjugés à l'égard des immigrés. Le programme des partenaires d'éducation aux droits de l'homme fournit une éducation aux droits de l'homme dans l'enseignement primaire et secondaire à des dizaines de milliers d'écoliers du Middle-West des États-Unis, en particulier à propos de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la Convention relative aux droits de l'enfant. Le programme des partenaires a mené une campagne sur la Déclaration universelle des droits de l'homme lors de la commémoration de ses cinquante ans d'existence en 1998.

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Au cours de la période 1996 à 2000, Minnesota Human Rights Advocates a participé à plusieurs sessions annuelles de la Commission des droits de l'homme et à toutes les sessions de sa Sous-Commission. Les représentants de l'organisation ont fait un certain nombre de déclarations tant orales qu'écrites à ces réunions, en particulier sur les droits fondamentaux des femmes et sur le rôle des sociétés transnationales dans le contexte des droits de l'homme. Minnesota Advocates for Human Rights a soumis le document de travail de M. David Weissbrodt sur les principes relatifs aux droits de l'homme qui doivent régir le comportement de ces sociétés à la session de 2000 de la Sous-Commission. Le programme relatif aux droits fondamentaux des femmes a fourni régulièrement des informations au Rapporteur spécial chargé de la question de la violence contre les femmes. Les représentants de Minnesota Advocates for Human Rights ont participé à la réunion préparatoire de la Conférence de l'examen quinquennal de Beijing (Genève, janvier 2000) ainsi qu'à cette dernière (New York, juin 2000). Des représentants du programme ont également participé à la session de mars 2000 de la Commission de la condition de la femme. L'organisation a centré ses activités à ces conférences sur les femmes sur les questions de violence familiale en tant que violation des droits de l'homme. Un représentant de l'organisation a présidé le groupe de travail juridique de la conférence chargée de préparer un

avant-projet du Manuel sur les moyens d'enquêter efficacement sur la torture et autres peines et traitements cruels inhumains ou dégradants (Protocole d'Istanbul) qui a été favorablement accueilli par le Rapporteur spécial chargé d'examiner la question de la torture et le Haut Commissariat aux droits de l'homme.

Coopération avec d'autres organismes des Nations Unies et avec les institutions spécialisées

Un représentant de Minnesota Human Rights Advocates a participé à la Conférence diplomatique des plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une Cour pénale internationale (Rome, 1998). Ce représentant a collaboré avec la Coalition des ONG pour la création d'une Cour pénale internationale dans le suivi des séances de rédaction ainsi que pour inciter les gouvernements à soutenir la création de cette Cour. Le programme relatif aux réfugiés et aux immigrés a bénéficié d'un financement du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture pour appuyer ses activités d'assistance juridique aux victimes de la torture et à leurs familles.

En outre, le bureau de Washington du Haut Commissariat pour les réfugiés fournit souvent une assistance technique aux avocats bénévoles de Minnesota Advocates for Human Rights qui représentent des demandeurs d'asile. Le programme relatif aux droits fondamentaux de l'enfant diffuse des matériels de l'UNICEF sur la Convention relative aux droits de l'enfant et fait campagne pour sa ratification par les États-Unis. Le programme relatif aux enfants a également fourni des informations au Comité sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

Autres activités pertinentes

Minnesota Advocates for Human Rights est l'un des chefs de file dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme et de la promotion des normes et mécanismes des Nations Unies. Son personnel et ses volontaires font la promotion des activités relatives aux droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies en donnant des cours dans les écoles, en prononçant des discours lors de manifestations, en donnant des conférences dans les universités, les Églises et d'autres forums de la société civile ainsi qu'en appelant l'attention des médias sur ces questions.